

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 20 Décembre 2021
portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires
et légales pour l'année 2022 dans le département de la Guadeloupe.
En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme
à l'arrêté du 19 novembre 2021

CONSTITUTION

FC06854

Par acte SSP du 29/04/2022 il a été
constitué une SARL dénommée :

TP2022

Siège social : RUE DE MAHAULT VER-
NOU 97170 PETIT BOURG

Capital : 200€

Objet : Toutes opérations de terrasse-
ment, transport, et de location de véhi-
cules motorisés industriels, de matériels et
d'engins de BTP et de poids lourds avec
ou sans chauffeur.

Gérance : M RAMSAL PAUL, 1192 RUE
DE MAHAULT VERNOU 97170 PETIT
BOURG et M RAMSAL KERYAN, 1192
RUE DE MAHAULT VERNOU 97170 PETIT
BOURG.

Durée : 99 ans à compter de son immat-
riculation au RCS de POINTE À PITRE

MODIFICATIONS

FC06855

CONSEIL GESTION FINANCEMENT DE FLOTTE

SARL au capital de 434 000 €

Siège social : Voie Principale

ZI de Jarry 97122 BAIE-MAHAULT
RCS POINTE À PITRE 421160888

Par décision de l'associé Unique du
29/04/2022, il a été décidé de nommer M
BLOCK DE FRIBERG Jonathan demeurant
Tour Sécid 7e étage Place de la Rénova-
tion 97110 POINTE-À-PITRE en qualité de
Gérant en remplacement de M LORET
Jean-Claude, à compter du 29/04/2022.
Modification au RCS de POINTE À PITRE.

FC06856

SUNSET

SARL au capital de 8.000€

Siège social : SALINES EST

8 LOT POINTE DES PIES, SEZE

97118 ST FRANCOIS

RCS 452 558 588 POINTE À PITRE

L'AGE du 24/04/2022 a décidé de :

- transférer le siège social au route tou-
ristique, SEZE 97118 ST FRANCOIS

- étendre l'objet social aux activités de :
Exploitation d'un gîte d'étape et gestion de
locaux commerciaux

Mention au RCS de POINTE À PITRE

Abonnez-vous

au Probant

en ligne !

Sans vous déplacer

www.leprobant.fr

VENTES

FC06853



SCP MORTON & ASSOCIÉS

Avocats au Barreau

de Guadeloupe, Saint-Martin,

Saint-Barthélemy

30 Rue Delgrès

97110 POINTE À PITRE

Tel 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**En l'audience du JUGE DE L'EXÉCU-
TION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Pa-
lais de Justice ZAC de CALEBASSIER
BASSE TERRE aura lieu une adjudica-
tion le MARDI 28 JUIN 2022 à 10 heures
30**

Il sera procédé à la vente aux enchères
publiques au plus offrant et dernier enché-
risseur des immeubles dont la désignation
suit :

À LA DEMANDE : La société EOS
FRANCE, SAS au capital de 18 300 000.00
€, immatriculée au RCS de PARIS sous le
n°488 825 217 et dont le siège social est
sis 74, rue de la Fédération 75015 PARIS,
agissant poursuites et diligences de ses
représentants légaux, domiciliés en cette
qualité audit siège.

DESCRIPTION : Sur la commune de
BASSE-TERRE (97100) les biens et droits
immobiliers constitués par 2 parcelles de
terre et les constructions y édifiées au lieudit
22, Cours Nolivos et rue du Docteur
CABRE cadastrées sous les relations sui-
vantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance

AM-75-22 Cours Nolivos-00ha 04a 78ca

AM-76-22 Cours Nolivos-00ha 00a 42ca

Sur les droits immobiliers dépendant
des lots numéros DEUX (2), TROIS (3),
QUATRE (4). Ces 3 lots sont situés au 1er,
2ème et 3ème étages, ils consistent en
des locaux commerciaux ou profession-
nels brut d'aménagements et de réseaux,
les étages sont accessibles par la cage
d'escalier ou l'ascenseur.

Le 1er étage a une superficie approxi-
mative de 413,11m², le local électrique
mesure 16,08m², le 2ème étage a une su-
perficie approximative de 447,20m², le
3ème étage a une superficie approximative
de 374,75m² avec deux terrasses un de
35,73m² et l'autre de 29,49m².

Les biens sont apparemment inoccupés.

CONDITIONS DE LA VENTE : Tout in-
téressé peut prendre communication du
cahier des conditions de vente au greffe
du Juge de l'Exécution du Tribunal Judi-
ciaire de BASSE TERRE, Palais de justice
ZAC DE CALEBASSIER, ou au cabinet de
la SCP MORTON & ASSOCIÉS sur ren-
dez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par
ministère d'avocat inscrit au Barreau de
Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthé-
lemy.

Une seule visite des lieux sera organi-
sée.

La vente aura lieu le MARDI 28 JUIN
2022 en un seul lot sur la mise à prix de :
CENT MILLE EUROS (100 000€)

Frais en sus.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 3 mai 2022

Signé : La SCP MORTON & ASSOCIÉS

représentée par

Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 201700

Notre mail

leprobant@orange.fr

Une annonce

légale

à publier

en Guadeloupe ?

Saisissez la

en ligne !

www.leprobant.fr